Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213502552-20260320-2026_17CM-DE

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt mars deux mille vingt-six à 19h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie.
Date de la convocation : 16/03/2026 adressée par messagerie électronique et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 16/03/2026

Étaient présents : MM. et Mmes Bernadette LETANOUX, Stéphane PRULHIÈRE, Brigitte NICOLAS, Sébastien SALIOU, Roseline CAUGANT, Patrice GINGAT, Fabien ALIX, Nadège LESSIRARD, Betty CADOT, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Mathieu JEANNIN, Aglaé DE GRAAF.
Étaient absents représentés : M. Armel DENIS par M. Fabien ALIX,

Madame Brigitte NICOLAS, a été désigné comme secrétaire de séance.

N° 17-2026 ÉLECTION DES ADJOINTS

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dont Madame le Maire fait lecture. Cette élection s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. L'ordre du tableau des adjoints est déterminé par l'ordre de présentation sur la liste des candidats aux postes d'adjoints qui est élue (art. R. 2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).
Il est ensuite fait appel des candidatures.
Une seule liste composée de 4 candidats menée par Monsieur Stéphane PRULHIÈRE a été déposée.
Liste conduite par Monsieur Stéphane PRULHIÈRE :

1) M. PRULHIÈRE Stéphane
2) Mme NICOLAS Brigitte
3) M. SALIOU Sébastien
4) Mme CAUGANT Roseline

Il est ensuite procédé au vote. Le dépouillement donne les résultats suivants :
a Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
b - Nombre de votants: 14
c - Nombre de bulletins nuls: 0
d - Nombre de bulletins blancs: 0
e - Nombre de suffrages exprimées (b-c-d): 14
f - Majorité absolue : 8
A obtenu : la Liste menée par Monsieur Stéphane PRULHIÈRE: 14 Voix
Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus :
Premier Adjoint au Maire : M. PRULHIÈRE Stéphane
Deuxième Adjoint au Maire : Mme NICOLAS Brigitte
Troisième Adjoint au Maire : M. SALIOU Sébastien
Quatrième Adjoint au Maire : Mme CAUGANT Roseline

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La secrétaire
Brigitte NICOLAS

Le maire,
Bernadette LETANOUX

MAIRIE DE ST-BENOÎT-DES-OUCHES (Ille-et-Vilaine)